



Document à retourner en mairie

Nom et prénom de l'enfant : _____ Né.e le : _____	Personnes autorisées à récupérer l'enfant :
Ecole fréquentée - classe : _____	
Nom du responsable légal : _____	
Adresse : _____	
Tél Portable : _____ Travail : _____	
Courriel : _____	
Numéro d'allocataire : _____ Régime : Général <input type="checkbox"/> Agricole <input type="checkbox"/>	
	Nom, Prénom : _____
	Téléphone : _____
	Nom, Prénom : _____
	Téléphone : _____
	Nom, Prénom : _____
	Téléphone : _____

LES ANIMATIONS PERISCOLAIRES SONT ENCADREES et FACTUREES PAR LA FEDERATION PARTIR

Dès l'inscription aux animations périscolaires : merci de vous rapprocher de la fédération Partir (05.65.50.91.76) pour compléter la fiche sanitaire et procéder au règlement

<p>ANIMATIONS DES PAUSES MERIDIENNES Si inscription à la restauration scolaire De 11h45 à 13h35 Cotisation : 1€ par semestre</p> <p>J'inscris mon enfant aux animations de 11h45 à 13h35 : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>Paul Bert : les mardis Louis Barrié : les jeudis Jacques Chapou : les lundis et vendredis</p>	<p>ACTIVITES PERI-EDUCATIVES De 16h à 16h45 Animations gratuites</p> <p>J'inscris mon enfant aux APE de 16h à 16h45 : LUNDI <input type="checkbox"/> MARDI <input type="checkbox"/> JEUDI <input type="checkbox"/> VENDREDI <input type="checkbox"/></p> <p>Mon enfants ne participe pas aux APE <input type="checkbox"/></p>	<p>CENTRE DE LOISIRS PERISCOLAIRE Aides aux Leçons De 16h45 à 19h15 Cotisation : 30€ ou 33€ par semestre (selon QF)</p> <p>J'inscris mon enfant au centre de loisirs périscolaire : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>J'inscris mon enfant à l'aide aux leçons de 17h à 17h45 : LUNDI <input type="checkbox"/> MARDI <input type="checkbox"/> JEUDI <input type="checkbox"/></p>
<p>J'autorise mon enfant à partir seul après les APE et/ou le CLPS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>		

A Figeac, le _____

Signature obligatoire des responsables légaux

Les informations de ce document font l'objet d'un traitement destiné à la mairie de Figeac (Lot) pour l'exercice de sa mission de service à la Protection des Données. Le ou les destinataires des données sont les agents habilités de la mairie de Figeac (Lot) et la CNIL. Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général Européen 2016/679 relatif à la protection des données personnelles dit "RGPD" applicable depuis le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'effacement de vos données ainsi que d'un droit d'opposition pour motif légitime sur les données qui vous concernent. Vous pouvez à tout moment les exercer en vous adressant :
- par courrier postal à : la Mairie de Figeac - 8 rue de Colomb - 46100 FIGEAC
- par courriel auprès de : secretariat.general@ville-figeac.fr

Depuis 2013, la Ville de Figeac a missionné la fédération Partir pour coordonner et animer les temps périscolaires des trois écoles publiques élémentaires de Figeac.

Les animateurs de l'association interviennent dans les écoles Paul Bert, Louis Barrié et Jacques Chapou.

1. Pendant les pauses méridiennes

à Paul Bert : les mardis de 11h45 à 13h35

à Louis Barrié : les jeudis de 11h45 à 13h35

à Jacques Chapou : les lundis et vendredis de 11h45 à 13h35

L'équipe accompagne les enfants pendant le temps du repas et pendant leur temps libre. Elle propose des activités (ludothèque, grands jeux, coin lecture & détente), afin que cette pause méridienne soit un temps agréable et facilitateur des apprentissages de l'après-midi.

2. Pendant les Activités Péri-Educatives (APE)

les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16h à 16h45

Tous les soirs, les enfants ont la possibilité de participer à des activités culturelles, sportives et créatives. Ils peuvent aussi s'inscrire à des projets (exemple de projets déjà réalisés : "Petits reporters du Bio" – "Recycler pour jouer" – "Sport & Concert avec Baraqué" – "Rencontres sportives inter écoles" – "Jeux olympiades" – "Couture"...) qui demandent un engagement dans le temps et qui se finalisent généralement par une sortie.

3. Pendant le Centre de Loisirs Périscolaire (CLPS)

les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16h45 à 19h15

A partir de 16h45, les animateurs de la fédération Partir proposent des activités encadrées ou libres aux enfants. Des projets spécifiques sont aussi mis en place en s'appuyant sur les propositions des enfants.

MODALITES D'INSCRIPTION et DE FACTURATION

• Pauses méridiennes :

Inscription auprès du Service Education de la Ville de Figeac (fiche 4). Cette prestation est facturée directement par la fédération Partir (1 euro par enfant et par semestre).

• Activités Péri-Educatives :

Inscription auprès du Service Education de la Ville de Figeac (fiche 4). Ces animations sont gratuites pour tous les enfants.

• Centre de loisirs périscolaire :

Inscription auprès du Service Education de la Ville de Figeac (fiche 4). Cette prestation est facturée directement par la fédération Partir (30€ ou 33€ par semestre et par enfant, selon les revenus du foyer). Pour information, le 1er semestre correspond à la période de septembre à janvier. La somme de 30€ correspond au QF cantine de A à C, et celle de 33€ au QF cantine de D à G.

Afin de finaliser l'inscription de vos enfants, un dossier administratif doit être complété auprès de la fédération Partir.

Il est composé d'un dossier familial et d'une fiche sanitaire par enfant.

Ces documents sont disponibles directement au bureau de la fédération Partir (2 rue Victor Delbos, cour de l'ancien CES - 05.65.50.91.76) ou téléchargeables sur le site www.fedepartir.fr



CAISSES D'ALLOCATIONS
FAMILIALES

LOT

